



POLITIQUE DE LA VILLE

## Budget participatif au Sablard : des citoyens au cœur des initiatives

Dans le cadre du contrat de ville, Limoges Métropole met en place un budget participatif dédié au quartier du Sablard pour permettre aux habitants du quartier de proposer des projets dans leur lieu de vie.

Publié le 19 Janvier 2026

Limoges Métropole alloue une enveloppe de 30 000 € au quartier du Sablard, l'un de ses 9 quartiers prioritaires, via la mise en place d'un budget participatif. Celui-ci permettra à ce quartier, de proposer des projets contribuant à l'amélioration du cadre de vie collectif dans son propre quartier.

Cette enveloppe budgétaire sera entièrement allouée à la seule décision des habitants. Les projets retenus seront soumis au vote des habitants du quartier qui devront les classer par priorité. Les projets gagnants seront réalisés directement par Limoges Métropole et ses prestataires.



Une réunion d'information est organisée le vendredi 23 janvier à 17h30 au Sabl'art, rue de Feytiat  
(<https://www.google.com/maps/place/Club+Sabl'Arts/@45.8228642,1.2792701,825m/data=!3m2!1e3!4b1!4m6!3m5!1s0x47f93567710afce9:0x95558e4f69f70fa9!8m2!3d45.8228642!4d1.2818451!entry=ttu&q=ep=EgoyMDI2MDE5My4wIKXMDSoASAFOAw%3D%3D>).

Les habitants pourront soumettre leurs **idées** du lundi 2 février au vendredi 6 mars 2026.



Limoges Métropole  
Communauté urbaine

Budget participatif

Limoges Métropole finance un ou plusieurs projets pour votre quartier

# Proposez vos idées

sur le site internet de Limoges Métropole ou à l'Accorderie (33 rue de Feytiat) à partir du 2 février.

VÉGÉTALISER

AMÉNAGER

EMBELLIR

ANIMER

## Réunion d'information

Le 23 janvier  
à 17h30  
au Sénat (rue de l'Anglais)



Limoges Métropole lance une première participation pour son budget participatif dans une nouvelle phase d'animation citoyenne et d'élaboration de projets et d'actions pour donner vie à nos idées dans notre quartier du Sénat.

[limoges-metropole.fr](http://limoges-metropole.fr)

LI MOB 2026  
**POLITIQUE DE LA VILLE  
EMPLOI, SOCIAL**

## La mise en œuvre du budget participatif suivra quatre étapes

### Appel à idées

Dépot d'idées du 2 février au 6 mars 2026.

Limoges Métropole communiquera sur l'ouverture du budget participatif début février 2026, dans le quartier concerné et les habitants proposeront des projets qu'ils souhaitent voir ré

### Analyse de faisabilité

Du 9 au 31 mars 2026.

Les services de Limoges Métropole étudieront les idées pour déterminer leur recevabilité au regard du règlement et leur faisabilité.

### Vote citoyen

Du 1er avril au 22 avril 2026.

L'ensemble des projets seront publiés dans un catalogue aux formats numérique et papier, disponibles sur le site de Limoges Métropole et auprès de l'association l'Accorderie. (<https://limoges/>) Les projets retenus seront soumis au vote des habitants du quartier qui devront classer les projets par ordre de préférence.

### Mise en œuvre

Les projets gagnants seront réalisés directement par Limoges Métropole et ses prestataires. La réalisation des projets interviendra dans l'année qui suit leur approbation.

